



Communiqué de presse

G-Move party

1^{er} évènement labellisé BackSafe en Brabant Wallon !

17.08.2015

Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière et l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR) viennent d'octroyer le label BackSafe à la G-Move party qui aura lieu à Grez-Doiceau ces vendredi 21 et samedi 22 août. Navettes spéciales, eau gratuite, contrôles de Police... tout sera mis en œuvre pour s'assurer que les fêtards rentrent en toute sécurité !

L'équipe organisatrice de l'évènement a tout prévu pour une soirée sans souci en proposant divers actions BackSafe :

- **G-Vroom**

Un service gratuit de retour à domicile sera organisé lors de la soirée du samedi 22 août. Une équipe de bénévoles principalement constituée de parents offrira quelques heures de son temps afin de garantir le retour en sécurité des participants à l'évènement. Ces « chauffeurs » sont préalablement invités à signer une charte dans laquelle ils s'engagent à respecter scrupuleusement le code de la route. Six véhicules seront mis à leur disposition. L'équipe commencera les trajets à 00:30 jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun fêtard à raccompagner. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service BackSafe devront se rendre à la tente G-Vroom présente à l'entrée du site. Ce service existe depuis 4 ans. Lors de l'édition de l'année dernière, 312 personnes avaient alors été raccompagnées en toute sécurité.

- **Boissons softs moins cher**

Le prix des softs sera moins élevé que celui des boissons alcoolisées. De l'eau potable gratuite sera par ailleurs disponible aux bars. Le coût des boissons soft et notamment de l'eau sur certains évènements peut parfois inciter les participants à opter pour une boisson alcoolisée qui est quelquefois proposée au même prix. Cette initiative représente donc un élément important pour favoriser un retour en sécurité.

- **Sensibilisation**

Des banderoles présentes aux bars et des badges portés par tous les serveurs du festival rappelleront à tous les participants que « si on boit, on conduit pas » !

- **Contrôles**

Un arrêté communal interdit la consommation d'alcool aux abords de la soirée et des contrôles de Police seront menés dans les environs. Par ailleurs, la vente de boissons alcoolisées sur le site de la G-Move party prendra fin 1h avant la fin de l'évènement. L'équipe G-Vroom pourra également contrôler l'alcoolémie des personnes qui le souhaitent à l'aide d'éthylotests électroniques mis à leur disposition par l'AWSR.



Une dizaine d'évènements labellisés cet été

Depuis le mois de juin, le label BackSafe est octroyé à tout type d'évènement festif qui prend des initiatives afin de favoriser le retour à domicile de ses clients en toute sécurité. Le label compte désormais 6 évènements labellisés : le *Verdur Rock* à Namur, le festival *Esperanzah!* à Floreffe, le *Ronquières Festival*, le *bal aux lampions* de Gerpinnes et la *G-Move party* à Grez-Doiceau.

D'autres évènements seront encore labellisés dans les prochaines semaines.

Un label 100% wallon

La création du label BackSafe a été décidée par le Gouvernement Wallon suite aux recommandations du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. Etant donné la régionalisation récente des compétences en matière de sensibilisation à la sécurité routière, le Ministre Maxime PREVOT a chargé l'AWSR de mettre en place, gérer et promouvoir le label.

Pour Maxime PREVOT, le label BackSafe représente un outil important dans la sensibilisation du grand public et principalement des jeunes conducteurs. A côté des actions de sensibilisation sur le terrain, solliciter l'engagement des organisateurs d'évènement est essentiel pour contribuer à atteindre l'objectif fixé par le Ministre : réduire à 200 le nombre de victimes sur les routes wallonnes d'ici 2020.

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de Police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur Wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contacts Presse :

Audrey JACQUIEZ - Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT - 0497/161.861
Belinda DEMATTIA - Porte-parole AWSR - 0498/048.361